

## NOUVELLES DU SERVICE DES RELATIONS DU TRAVAIL Santé et sécurité du travail

L'ACRGTO EXPRESS  
est publié par le Service des  
communications de l'ACRGTO.

Coordonnatrice  
**Hélène Roy**  
hroy@acrgtq.qc.ca

### **Siège social, Québec**

435, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 2J5

Téléphones  
418 **529.2949**  
1 800 463.4672  
Télécopieur  
418 529.5139

### **Bureau de Montréal**

7905, boulevard Louis-Hippolyte-  
Lafontaine, Bureau 100  
Anjou (Québec) H1K 4E4

Téléphones  
514 **354.1362**  
1 877 903.1362  
Télécopieur  
514 354.1301

### **Internet**

Site : [www.acrgtq.qc.ca](http://www.acrgtq.qc.ca)

Courriel général :  
acrgtq@acrgtq.qc.ca

Copyright © ACRGTQ 2007

### **CSST**

## **Taux des unités de classification de la CSST pour l'année 2011**

Le conseil d'administration de la CSST a adopté à sa séance du 17 juin 2010 le projet de *Règlement modifiant le Règlement concernant la classification des employeurs, la déclaration des salaires et les taux de cotisation pour l'année 2011*.

Il est publié dans la *Gazette officielle du Québec* du 30 juin 2010 avec avis qu'il pourra être édicté par la CSST à l'expiration d'un délai de 45 jours suivant cet avis avec ou sans modifications selon les commentaires formulés par toute personne intéressée.

Ce projet de règlement devrait normalement recevoir l'approbation finale du conseil d'administration de la CSST à sa séance du 16 septembre 2010. À la suite de cette adoption finale, il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Ce règlement est modifié chaque année pour notamment mettre à jour les taux des unités de classification.

Le nombre d'unités de classification passe de 185 en 2010 à 184 en 2011 à la suite du retrait de l'unité 36210 *Fabrication sur chaîne de montage d'automobiles et de camionnettes avec assemblage du groupe motopropulseur*. Car aucun employeur n'exerce cette activité depuis plusieurs années.

Par rapport à 2010, on observe que 72 unités bénéficient d'une baisse de taux alors que 112 unités subissent une hausse en 2011.

Vous trouverez ci-dessous les taux de cotisation des unités de la construction et celles connexes au génie civil qui seront en vigueur pour l'année 2011.

Ce document est également disponible sur le site internet de l'ACRGTO à la page d'accueil et à la section « Santé et sécurité du travail ».



## Taux des unités de classification de la CSST pour l'année 2011 (Suite...)

### Taux de cotisation des unités de classification du secteur construction (Inclut le 0,04 \$ de l'ASP Construction)

# UNITÉ	TITRE	TAUX 2007	TAUX 2008	TAUX 2009	TAUX 2010	TAUX 2011	Δ %
80030	Travaux d'excavation; travaux de pavage; montage de clôtures; installation de garde-fous; location de grues avec opérateurs	7,17	6,97	7,59	8,47	8,37	- 1,18
80040	Dynamitage; forage; mécanique des sols, pieux et fondations spéciales (incluant la plongée sous-marine à partir de 2007)	14,27	13,62	14,09	14,32	15,66	+ 9,36
80060	Construction de lignes de transport ou de distribution d'énergie; construction de postes de transformation d'énergie	6,40	6,03	5,08	5,63	5,46	- 3,02
80080	Montage de charpentes métalliques et de réservoirs	25,36	25,68	22,02	22,42	20,94	- 6,60
80100	Travaux de ciment; travaux de bétonnage	18,03	15,96	15,45	14,86	12,90	- 13,19
80110	Travaux de charpenterie; travaux de menuiserie; travaux de systèmes intérieurs; travaux de peinture; pose de revêtements souples, pose du marbre, du granit, de la céramique ou du terrazzo; travaux de plâtrage ou de tirage de joints; travaux d'isolation	15,09	13,89	13,30	13,22	12,65	- 4,31
80130	Travaux de couverture; travaux de revêtement extérieur de bâtiments; installation de gouttières	23,05	20,10	19,75	19,82	17,85	- 9,94
80140	Travaux de maçonnerie	24,25	20,76	20,00	19,17	16,31	-14,92
80150	Travaux de verrerie; travaux de vitrerie	17,12	15,81	14,21	12,67	14,56	+ 14,92
80160	Travaux de mécanique de chantier; travaux de chaudronnerie; travaux de plomberie et tuyauterie; travaux de calorifugeage; travaux relatifs aux systèmes de déplacement mécanisé	6,97	6,77	6,23	6,28	6,48	+ 3,18
80170	Travaux d'électricité	6,16	5,86	5,96	5,29	4,59	- 13,23
80180	Travaux de ferblanterie	11,33	10,03	9,38	9,62	8,19	- 14,86
80190	Installation d'équipement électronique, de systèmes d'alarme ou de contrôle	2,20	2,32	2,61	3,03	2,94	- 2,97
80200	Travaux de réfrigération; travaux de climatisation	7,80	7,85	7,76	9,29	8,13	- 12,49
80230	Travaux paysagers; installation de piscines ou de spas	7,83	6,57	7,13	8,05	7,91	- 1,74
80240	Nettoyage à l'aide d'un jet sous pression	22,45	20,48	19,06	19,31	8,12	- 6,16
80250	Travaux de serrurerie de bâtiments	13,37	10,87	11,39	13,65	15,69	+ 14,95
80260	Installation d'échafaudages ou de gradins	17,00	15,88	14,02	14,23	13,79	- 3,09



## Taux des unités de classification de la CSST pour l'année 2011 (Suite...)

PAGE 3

### Taux de cotisation des unités de classification connexes au génie civil (N'inclut pas le taux d'un ASP applicable)

# UNITÉ	TITRE	TAUX 2007	TAUX 2008	TAUX 2009	TAUX 2010	TAUX 2011	Δ %
<b>SECTEUR PRIMAIRE</b>							
13140	Exploitation d'une carrière de pierre concassée ou de taille; exploitation d'une sablière ou d'une gravière; exploitation d'une mine de minéraux industriels ou de construction	6,03	6,12	5,46	6,38	7,33	+ 14,89
14030	Travaux arboricoles	19,30	18,02	15,42	13,74	4,72	+ 7,13
<b>SECTEUR MANUFACTURIER</b>							
35010	Fabrication de produits en pierre de taille	7,26	7,40	6,74	5,98	6,87	+ 14,88
35020	Fabrication de béton préparé; fabrication d'asphalte	4,78	4,52	4,45	4,32	4,96	+ 14,8
35030	Fabrication de produits en béton	6,47	6,46	6,85	6,38	6,35	- 0,5
35050	Fabrication de produits à base d'argile; fabrication du verre; fabrication de ciment; fabrication de chaux; fabrication de produits réfractaires; fabrication de panneaux de gypse	3,52	3,65	3,94	3,50	3,76	+ 7,43
<b>SECTEUR TRANSPORT</b>							
55070	Transport par camion à benne basculante; enlèvement de la neige	7,08	6,94	6,87	7,08	7,60	+ 7,34
<b>SECTEUR SERVICES</b>							
69960	Réparation, installation ou entretien de machinerie de production; exploitation d'une unité mobile de soudure	6,93	6,73	6,19	6,24	6,44	+ 3,21

### Taux de cotisation des unités d'exception (N'inclut pas le taux d'un ASP)

# UNITÉ	TITRE	TAUX 2007	TAUX 2008	TAUX 2009	TAUX 2010	TAUX 2011	Δ %
80020	Travail effectué à la fois dans les bureaux et à l'extérieur des bureaux (unité qui peut s'appliquer à un employeur classé dans une ou des unités 36090, 69960, 80030 à 80260)	1,11	0,99	0,94	0,88	0,88	0
90010	Travail effectué exclusivement dans les bureaux (unité qui peut s'appliquer à un employeur classé dans une ou des unités 14010, 14020, 14030, 18030, 34010, 34030, 34200, 34210, 36090, 69960, 80030 à 80260)	0,58	0,61	0,62	0,62	0,62	0

*N.B. Consulter les articles pertinents du règlement pour vérifier l'applicabilité d'une unité d'exception à vos activités.*